



Fondation

**Association des femmes
diplômées des universités**

BOURSE 18 réservée à une étudiante autochtone, offerte par le ou la ministre responsable des Affaires autochtones et gérée par AFDU Québec

La Fondation de l'Association des femmes diplômées des universités de Québec a pour mission de promouvoir l'éducation supérieure chez les femmes. Pour remplir cet objectif, une somme de 2000 \$ est octroyée par le ministre responsable des Affaires autochtones à une étudiante autochtone inscrite à temps complet pour l'année en cours à l'université Laval, dans un programme de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle sans distinction de discipline.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les demandes seront évaluées par un Comité des bourses selon les critères suivants, lesquels sont présentés par ordre d'importance :

1. Les résultats scolaires,
2. L'implication sociale et l'expérience de travail,
3. Le cheminement de carrière,
4. Les recommandations des professeur(e)s,
5. La présentation globale du dossier.
6. La copie de sa carte *d'indien statué*

MODALITÉS

La Politique d'attribution des bourses AFDU-Québec peut être consultée et le formulaire *de demande de bourse AFDU-Québec* y est aussi disponible.

Seuls les dossiers complets reçus par courriel avant la date de fermeture du concours seront évalués par le Comité de sélection.

INFORMATION : fondation.afdu@hotmail.com

N. B. Les étudiantes au 1^{er} cycle devront avoir cumulé 60 crédits au moment de postuler.